



Rapport financier semestriel

Exercice 2015 - Du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

SOMMAIRE

Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel	03
---	-----------

Rapport semestriel d'activité	06
--------------------------------------	-----------

Etats financiers consolidés et annexes au 30 juin 2015	40
---	-----------

Rapport des Commissaires aux comptes	60
---	-----------

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I. Responsable du rapport financier semestriel

Directeur Général et administrateur de NATUREX S.A

Monsieur Olivier RIGAUD

Dates de nominations

8 juillet 2014 (Directeur Général avec prise de fonction le 1^{er} octobre 2014)

31 mars 2015 (Administrateur)

Date d'échéance du mandat

Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

II. Attestation

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 15 septembre 2015,

Olivier RIGAUD
Directeur Général et administrateur
NATUREX S.A

Le présent rapport financier, incluant notamment les Etats financiers consolidés et annexes au 30 juin 2015 ainsi que le rapport d'activité semestriel, a été présenté au Comité d'audit le 11 septembre 2015 et a reçu l'approbation du Conseil d'administration de la Société réuni en date du 15 septembre 2015.

III. Information financière

Responsable de l'information financière

Waël KAIBI

Directeur Financier de transition

Communication financière / Relations Investisseurs

Carole ALEXANDRE

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : c.alexandre@naturex.com

L'acte constitutif et les statuts de la société NATUREX S.A ainsi que tous les documents légaux et les informations financières historiques des précédents exercices peuvent être consultés au siège social de la Société :

250 Rue Pierre Bayle – BP 1218 – 81 218 Avignon Cedex 9

Le site Internet www.naturex.com met également à disposition du public l'ensemble des communiqués de presse et documents publiés par le Groupe NATUREX.

IV. Responsables du Contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

KPMG S.A.

Représenté par Monsieur Jean GATINAUD

2 Avenue Gambetta
92 066 Paris La Défense Cedex

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

ERNST & YOUNG et Autres

Représenté par Monsieur Lionel DENJEAN

Tour Oxygène – 10,12 Boulevard Marius Vivier-Merle
69 393 Lyon Cedex 03

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Commissaires aux Comptes suppléants

KPMG Audit ID

2 Avenue Gambetta
92 066 Paris La Défense Cedex

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

AUDITEX

1-2 Place des Saisons
92037 Paris la Défense Cedex

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**SOMMAIRE**

I.	FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE	7
II.	ANALYSE DE L'ACTIVITE DU SEMESTRE.....	9
III.	PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
IV.	CONTRATS IMPORTANTS	22
V.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	23
VI.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	25
VII.	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	37
VIII.	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE.....	38
IX.	PERSPECTIVES – TENDANCES.....	39

I. Faits marquants du semestre

► Nouvelle dynamique de gouvernance

Au cours du premier semestre 2015, NATUREX a opéré un certain nombre de changements au sein des instances de gouvernance, illustrant la volonté de l'exécutif et des actionnaires de référence d'aligner leurs intérêts respectifs dans le but de mettre en place une organisation et une gouvernance adaptées au développement du Groupe et aux principaux enjeux stratégiques identifiés.

La décision de dissociation des fonctions de Direction Générale et Présidence du Conseil d'administration, en octobre 2014 à l'arrivée d'Olivier RIGAUD en qualité de Directeur Général, était une première étape en ce sens.

- Au sein du Comité de direction, l'entrée du Directeur des Ressources Humains en janvier 2015 et du Directeur Juridique en avril 2015 a permis de renforcer l'équipe déjà en place autour d'Olivier RIGAUD, portant ainsi à huit les membres de ce Comité. Cette équipe multidisciplinaire, qui couvre par ses compétences l'ensemble des opérations du Groupe, va permettre la mise en place et la bonne exécution du plan stratégique BRIGHT2020, fixant les ambitions de développement du Groupe à 5 ans.
- Au sein du Conseil d'administration, la démission de Thierry LAMBERT le 31 mars 2015 a conduit le Conseil d'administration à désigner Paul LIPPENS en qualité de Président ainsi qu'Hélène MARTEL-MASSIGNAC en qualité de Vice-Présidente, et de nommer Olivier RIGAUD comme administrateur. Le 24 juin 2015, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé l'arrivée de deux nouveaux administrateurs venus renforcer par leur expérience et leur domaine d'expertise spécifique, les compétences du Conseil :
 - Madame Isabelle DE CREMOUX, Présidente de Seventure Partners (expertise scientifique dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l'innovation) ;
 - Monsieur Daniel CHERON, Directeur Général de Limagrain (expertise dans l'agro-industrie et la diversité des ressources agricoles).

► Mise en œuvre du plan « Conquest, Cash & People »

Dès son arrivée à la Direction Générale du Groupe en octobre 2014, Olivier RIGAUD s'est attaché à rencontrer les forces vives de NATUREX, à visiter l'ensemble des sites industriels et à échanger avec les clients du Groupe afin de mieux comprendre la spécificité des métiers de NATUREX et d'appréhender les principaux enjeux de ses marchés.

Fort de cette période d'observation, un plan d'actions « Conquest, Cash & People » a été mis en place et présenté dès janvier 2015, fixant les axes prioritaires pour générer les leviers nécessaires à une croissance durable et rentable.

Ce plan s'articule autour de trois axes majeurs :

- Retour à la croissance et conquête de nouveaux marchés ;
- Appliquer une discipline financière rigoureuse ;
- Fédérer et faire émerger les talents au sein du Groupe.

Ce plan constitue une première étape nécessaire pour un retour à une croissance organique durable et de qualité avec pour enjeux prioritaires la conquête commerciale, l'efficacité industrielle, le contrôle des dépenses opérationnelles et la réduction significative du besoin en fonds de roulement par le biais d'une optimisation des stocks et une réduction des délais de paiement des créances clients.

► **Réorganisation de l'outil industriel**

En date du 27 mai 2015, NATUREX a annoncé la réorganisation de son activité industrielle pharmaceutique. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'actions 2015 « Conquest, Cash & People » qui vise notamment à rationaliser, optimiser et valoriser les capacités industrielles du Groupe, avec comme objectif principal, une amélioration de la rentabilité. Cette réorganisation industrielle contribuera à améliorer la performance de l'activité pharmaceutique grâce à la centralisation de l'ensemble des expertises (Sourcing, contrôle qualité, aspects réglementaires...) et une meilleure maîtrise des flux de production.

La mise en œuvre de ce plan industriel implique :

- **la fermeture de l'usine de Palafolls**, qui réalise uniquement des produits semi-finis pharmaceutiques et nutraceutiques dont le traitement est finalisé dans les usines de Milan et de Reysouze. Cette configuration ne permet pas de rentabiliser le site, structurellement déficitaire, qui nécessiterait des investissements conséquents pour être autonome, avec cependant une capacité d'extraction limitée.
 Un plan de licenciement collectif avec comme objectif de limiter les conséquences sociales liées à la fermeture de l'usine a été mis en place, concernant 34 collaborateurs.
- **la spécialisation du site de Milan dans la nutraceutique**, qui bénéficie d'importantes capacités d'extraction et de séchage d'extraits botaniques pharmaceutiques et nutraceutiques. Dans une optique d'optimisation industrielle, l'usine de Milan sera entièrement dédiée à l'activité nutraceutique et concentrera la production de grosses séries en continu sur des références phares. Le transfert de l'activité pharmaceutique vers l'usine de Reysouze sera finalisé début 2016.
- **la centralisation de l'activité pharmaceutique au sein du site de Reysouze**
 Ce site est le plus récent et le plus fonctionnel comparé aux deux autres sites pharmaceutiques du Groupe, il bénéficie d'équipements et d'infrastructures solides permettant de répondre aux évolutions réglementaires et aux normes spécifiques du secteur pharmaceutique. Concentrer le savoir-faire pharmaceutique du Groupe en un unique pôle d'excellence permettra de mutualiser les investissements liés à cette activité, de réduire les coûts de fonctionnement, et de maximiser la capacité d'utilisation de l'usine.

► **Bright2020 : Les ambitions du Groupe à 5 ans**

NATUREX a présenté son projet stratégique BRIGHT2020 à la communauté financière le 30 juin 2015.

L'ambition de NATUREX à travers BRIGHT2020 est de se développer dans le cadre d'une croissance maîtrisée, durable et profitable, en plaçant le consommateur final au cœur de ses préoccupations et de son modèle.

La stratégie BRIGHT2020 repose sur six piliers fondamentaux (le développement durable, les Hommes et la culture d'entreprise, l'exécution et la simplification, les marchés émergents, l'innovation et la science, le focus consommateur) déclinés à travers trois axes majeurs : Care, Execute & Grow.

NATUREX a communiqué des objectifs dans le cadre de BRIGHT2020 :

- Des objectifs financiers
 - o Une croissance organique annuelle comprise entre 8 et 10% ;
 - o Une marge d'EBITDA de 20% ;
 - o Un Free Cash Flow / EBITDA supérieur à 25%
- Des objectifs opérationnels
 - o Une contribution de nouveaux produits au chiffre d'affaires de 10% ;
 - o Une part de marché des pays émergents de 25% ;
 - o Un taux d'attrition du personnel inférieur à 5%.

II. Analyse de l'activité du semestre

II.1 Forte croissance du chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2015 : +28%

K€					
IFRS	Exercice 2015	Exercice 2014	Var. %	Var. % à devises constantes	Var. % à devises et périmètre constants
Données auditées*					
1 ^{er} trimestre	98 602	79 603	+23,9%	+12,0%	+0,0%
2 ^{ème} trimestre	104 048	78 738	+32,1%	+16,2%	+9,0%
1^{er} semestre	202 650	158 341	+28,0%	+14,1%	+4,5%

* Au terme de la procédure d'audit des comptes semestriels, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015 diffère légèrement de la publication du 29 juillet 2015.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2015 s'est élevé à 202,7 millions d'euros, affichant une très forte croissance de 28,0% par rapport au 1^{er} semestre 2014, dont 4,5% de croissance organique.

Cette très bonne performance est liée à :

- une hausse des ventes sur le périmètre historique, avec une forte accélération sur le 2^{ème} trimestre 2015 (+9,0% de croissance organique) après un 1^{er} trimestre 2015 stabilisé ;
- un environnement de change très favorable comparé au 1^{er} semestre 2014 dont l'impact s'élève à 18,7 millions d'euros principalement dû à la forte contribution de l'activité réalisée en USD ;

- un effet périmètre de 18,5 millions d'euros sur les ventes réalisées par Vegetable Juices Inc.¹.

Croissance très soutenue sur nos trois activités

K€ IFRS Données auditées	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Part CA %	Var. %	Var. % devises constantes	Var. % Devises et périmètre constants
Food & Beverage	130 290	98 672	64,3%	+32,0%	+17,5%	+2,0%
Nutrition & Health	60 604	49 066	29,9%	+23,5%	+9,1%	+9,1%
Personal Care	5 146	3 174	2,5%	+62,2%	+49,7%	+49,7%
Toll-Manufacturing*	6 609	7 429	3,3%	-11,0%	-13,2%	-13,2%
TOTAL	202 650	158 341	100,0%	+28,0%	+14,1%	+4,5%

* Extraction à façon

- L'activité Food & Beverage réalise un chiffre d'affaires de 130,3 millions d'euros, en forte croissance de 32,0%. Après un début d'année modéré, les ventes se sont accélérées sur le 2^{ème} trimestre grâce à une bonne contribution des catégories de produits stratégiques (phytoactifs, ingrédients à base de fruits et légumes, couleurs naturelles et antioxydants naturels).
- L'activité Nutrition & Health est en très forte hausse (+23,5%) pour un chiffre d'affaires de 60,6 millions d'euros. Ce dynamisme est la conséquence des campagnes commerciales ciblées mettant en avant le savoir-faire et l'expertise de NATUREX dans des gammes de produits objectivés et des concepts innovants.
- L'activité Personal Care poursuit sa percée auprès de grands comptes du marché de la cosmétique, avec une forte croissance (+62,2%) permettant d'atteindre 5,1 millions d'euros de ventes contre 3,2 millions au 1^{er} semestre 2014.
- Les ventes réalisées au sein de l'activité Toll Manufacturing s'élèvent à 6,6 millions d'euros, principalement liées à l'extraction de krill. Ces ventes sont amenées à disparaître sur le deuxième semestre avec le transfert de l'activité sur l'usine de Houston (joint-venture avec Aker BioMarine).

¹ Vegetable Juices Inc. est entrée au sein du périmètre du Groupe en juin 2014. Seules les ventes réalisées de janvier à mai 2015 sont liées à l'effet périmètre ; à partir de juin 2015, les ventes de cette entité entrent dans le périmètre historique.

Dynamisme réparti sur l'ensemble des zones géographiques

K€ IFRS Données auditées	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Part CA %	Var. %	Var. % devises constantes	Var. % Devises et périmètre constants
Europe / Afrique	77 021	75 604	38,0%	+1,9%	-0,5%	-0,5%
Amériques	102 307	63 863	50,5%	+60,2%	+31,5%	+7,6%
Asie / Océanie	23 321	18 873	11,5%	+23,6%	+13,5%	+13,5%
TOTAL	202 650	158 341	100%	+28,0%	+14,1%	+4,5%

- La zone Europe/Afrique réalise 77,0 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 1,9%. La stabilisation du chiffre d'affaires confirme les premiers effets positifs du plan de reconquête commerciale mis en œuvre dès le premier trimestre.
- La zone Amériques affiche une hausse spectaculaire de 60,2% de son chiffre d'affaires qui s'élève à 102,3 millions d'euros. Les Etats-Unis ont fortement contribué à cette croissance principalement grâce au repositionnement réussi de l'offre nutraceutique et à la redynamisation commerciale de l'activité Food & Beverage. Vegetable Juices Inc., entré au périmètre historique à compter de juin, continue de performer à un rythme de croissance supérieur au marché bien que moins soutenu qu'en 2014.
- La zone Asie / Océanie est en croissance de 23,6% confirmant le fort positionnement de NATUREX sur le marché nutraceutique permettant de répondre à une demande toujours croissante des pays émergents.

II.2 Analyse des résultats consolidés

Compte de résultat

En M€ IFRS	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Variation %	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	202,6	158,3	28,0%	327,3
Marge brute	113,2	98,9	14,5%	194,1
<i>% marge brute</i>	55,9%	62,5%		59,3%
Subvention d'exploitation	1,0	1,0	6,9%	2,7
Autres produits de l'activité	2,4	1,5	58,2%	3,9
Charges de personnel	(46,7)	(37,0)	26,3%	(77,3)
Charges externes	(43,6)	(38,3)	13,8%	(83,2)
Impôts et taxes	(1,4)	(1,2)	20,9%	(2,6)
Autres produits charges opérationnels courants	(0,1)	(0,7)	-92,3%	(0,8)
EBITDA courant²	24,9	24,2	2,8%	36,8
<i>% EBITDA courant³</i>	12,3%	15,3%		11,2%
Amortissements et dépréciations	(12,2)	(9,8)	24,3%	(22,0)
Résultat opérationnel courant	12,6	14,4	-11,9%	14,8
<i>% marge opérationnelle courante</i>	6,2%	9,1%		4,5%
Autres charges opérationnelles non courantes	(1,7)	(1,1)	53,4%	(7,1)
Autres produits opérationnels non courants	-	-	-	-
Résultat opérationnel	10,9	13,2	-17,5%	7,7
Quote-part de résultat net des entreprises MEE	(2,8)	0,1	-	(0,9)
Résultat opérationnel après quote-part des entreprises MEE	8,2	13,3	-38,8%	6,8
<i>% marge opérationnelle</i>	4,0%	8,4%		2,1%
Coût de l'endettement financier net	(3,8)	(3,9)	-4,0%	(8,3)
Autres produits et charges financiers	0,3	1,1	-76,7%	(0,6)
Résultat avant impôt	4,6	10,5	-55,8%	(2,0)
Charge d'impôt	(1,7)	(3,0)	-42,0%	(2,1)
Résultat net, part du Groupe	2,9	7,5	-61,3%	(4,1)
<i>% rentabilité nette</i>	1,4%	4,7%		-1,2%

² EBITDA courant : Résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements

³ (EBITDA courant / chiffres d'affaires) x 100

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2015 s'est élevé à 202,6 millions d'euros, en croissance de 28% par rapport au 1^{er} semestre 2014.

La marge brute s'élève à 113,2 millions d'euros, en hausse de 14,3 millions d'euros, soit +14,5% comparée au 1^{er} semestre 2014, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires sur le semestre et son accélération sur le 2^{ème} trimestre 2015. A l'inverse, le taux de marge brute est fortement dégradé à 55,9% du chiffre d'affaires (-6,6 points vs 1^{er} semestre 2014) en raison de la combinaison de plusieurs effets :

- Un effet déstockage qui impacte le taux de marge brute de -4,7 points, conséquence de la combinaison de deux facteurs :
 - Un niveau de production plus limité sur la période du fait d'une stratégie assumée, générant moins de valeur ajoutée sur la fabrication de produits finis ;
 - Et d'une croissance d'une marge commerciale issue de la vente de produits en stock au 31 décembre 2014.
- Un effet périmètre lié à la contribution sur 5 mois de l'activité de Vegetable Juices Inc., qui impacte le taux de marge brute (-0,7 point) malgré une marge additionnelle générée de 9,3 millions d'euros en valeur absolue.
Il est rappelé que le taux de marge brute normatif de Vegetable Juices Inc. est légèrement inférieur à la moyenne du Groupe, principalement sur la première partie de l'année car la campagne annuelle d'achat de matières premières (légumes) se déroule entre juin et octobre.
- Un effet lié aux provisions pour dépréciation de stocks enregistrées pour 1,2 million d'euros sur le 1^{er} semestre 2015 impactent le taux de marge brute de -0,6 point. Ces mesures sont la conséquence des actions menées sur l'ensemble des sites industriels du Groupe sur le contrôle de la qualité et du vieillissement des lots, en phase avec la stratégie d'optimisation des stocks.
- Enfin, un effet concernant l'incidence de l'appréciation de certaines devises (CHF, GBP) sur les charges opérationnelles de certaines filiales ainsi qu'un effet mix moins favorable qu'au 1^{er} semestre 2014 ont également pesé négativement sur le taux de marge brute.

Les charges de personnel ont progressé de 26,3% à 46,7 millions d'euros contre 37,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Cette hausse prend principalement en compte la contribution de Vegetable Juices Inc. pour 3,7 millions d'euros ainsi qu'un effet de conversion pour 2,8 millions d'euros consécutif à l'appréciation de certaines devises sur la période (USD, CHF, GBP).

Hors ces effets, les charges de personnel ont augmenté de 3,2 millions d'euros, soit une hausse de 8,7% sur le périmètre historique essentiellement due à :

- Une hausse marginale des effectifs pour 0,6 million d'euros (+1,8%) compte tenu de l'effet en année pleine des recrutements réalisés en 2014 et des créations de postes opérationnels spécifiques sur la période ;
- Une hausse du salaire moyen pour 1,5 million d'euros (+4,3%), incluant les négociations annuelles des salaires, les bonus liés aux objectifs de performance, et l'intéressement prévu au titre du premier semestre 2015 ;

- Une hausse de 1,0 million d'euros correspondant aux provisions pour congés payés et aux indemnités diverses.

Les charges externes représentent 21,5% du chiffre d'affaires contre 24,2% un an plus tôt, elles s'élèvent à 43,6 millions d'euros. Cette hausse de 13,8% est principalement imputable à Vegetable Juices Inc. (2,8 millions d'euros), et à un effet de conversion sur la période de 3,0 millions d'euros. Hors ces effets, les charges externes diminuent de 1,3% (0,5 million d'euros), malgré une hausse de 2,2 millions d'euros entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2015 en lien avec la forte croissance organique des ventes. Cette légère baisse confirme les effets positifs des mesures appliquées en termes de contrôle des dépenses (voyages-déplacements, frais de communication) et l'impact de la stratégie de réduction des stocks sur certains postes (baisse des autres coûts de production et locations d'entrepôts, augmentation des frais de transport compte tenu d'un fonctionnement en flux tendu notamment aux Etats-Unis).

L'EBITDA courant s'établit à 24,9 millions d'euros, en hausse de 2,8% pour une marge d'EBITDA de 12,3% contre 15,3% au 1^{er} semestre 2014.

Les amortissements et dépréciations s'élèvent à 12,2 millions d'euros contre 9,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 et sont liés aux investissements réalisés en 2014 (Vegetable Juices Inc., usine au Chili, laboratoire d'application à Avignon, outil industriel en Espagne...).

Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à 12,6 millions d'euros, contre 14,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 soit 6,2% de marge opérationnelle courante.

Les autres charges opérationnelles non courantes s'élèvent à 1,7 million d'euros contre 1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Elles prennent en compte principalement les coûts liés à la réorganisation de l'outil industriel dédié aux activités pharmaceutiques du Groupe au sein d'une unique unité de production à Reysouze en France ; la mise en œuvre de ce plan industriel ayant conduit d'une part à la fermeture de l'usine de Palafolls en Espagne et d'autre part à la spécialisation du site de Milan dans la nutraceutique.

Ainsi, le montant des autres charges opérationnelles non courantes comprend principalement :

- les frais liés au plan de licenciement de 34 salariés au sein de l'usine de Palafolls en Espagne ;
- et les coûts liés à la déspecialisation du site de Milan, à savoir les coûts du personnel dédié au transfert de l'activité pharmaceutique vers le site de Reysouze ainsi que les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs incorporels (dossiers EDMF...).

Au 1^{er} semestre 2014, les autres charges opérationnelles non courantes comprenaient principalement les frais d'acquisition liés à Vegetable Juices Inc. ainsi que les charges de restructuration de Pektowin en Pologne.

Le résultat opérationnel consolidé après prise en compte d'une quote-part de résultat net mis en équivalence ressort à 10,9 millions d'euros contre 13,2 millions un an plus tôt. Il intègre une perte de 2,8 millions d'euros de mise en équivalence de la joint-venture avec Aker BioMarine compte tenu des charges liées à la qualification du site de Houston en phase de démarrage sur la seconde partie de l'année 2014 et à la maintenance de l'outil de production dans un contexte difficile sur le marché des Omega 3. Il est rappelé

que sur le 1^{er} semestre 2015, l'extraction de krill a été réalisée au sein de l'activité Toll Manufacturing de NATUREX.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à -3,8 millions d'euros (1,9% du CA) contre -3,9 millions d'euros (2,5% du CA) au 1^{er} semestre 2014. Il est rappelé que le Groupe avait procédé en juin 2014 à l'aménagement de son crédit structuré, ceci afin de bénéficier d'une maturité allongée et de lignes de financement plus adaptées à la structure du Groupe.

Les autres produits et charges financiers constituent un produit financier qui s'élève à 0,3 million d'euros contre 1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2014, traduisant un impact de change favorable.

Enfin, après prise en compte d'une **charge d'impôt** de 1,7 million d'euros, **le résultat net, part du Groupe** s'élève à 2,9 millions d'euros, contre 7,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 et une perte de 4,1 millions d'euros sur l'année 2014.

II.3 Analyse du bilan

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2015 s'élève à 658,5 millions d'euros contre 626,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

ACTIF

En M€ - IFRS	30/06/2015	31/12/2014
Actif non courant	362,6	343,0
Goodwill	172,5	159,4
Autres immobilisations incorporelles	22,2	22,7
Immobilisation corporelles	155,1	146,0
Actifs financiers non courants	2,0	1,9
Entreprises mises en équivalence	1,5	3,9
Impôts différés actifs	9,4	9,1
Actif courant	295,9	283,2
Stocks	149,7	164,6
Instruments dérivés courants	0,2	-
Créances d'impôts exigibles	4,2	4,9
Clients et autres débiteurs	86,5	80,5
Actifs financiers courants	4,9	2,7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	49,1	29,3
Actifs non courant détenus en vue de la vente	1,3	1,2
TOTAL ACTIF	658,5	626,2

► Actif non courant

L'actif non courant s'élève à 362,6 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 343,0 millions d'euros au 31 décembre 2014 et inclut principalement :

- **Les goodwill**, qui s'élèvent à 172,5 millions d'euros contre 159,4 millions d'euros au 31 décembre 2014. Les goodwill ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests annuels d'impairment. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1^{er} semestre 2015.

Au 30 juin 2015, le Groupe a procédé à la révision de l'affectation du prix d'acquisition de Vegetable Juices Inc. acquise en juin 2014 et intégrée dans les comptes selon la méthode de l'intégration globale ; la valeur des stocks a été modifiée pour tenir compte de leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui s'est traduit par une dépréciation complémentaire dont le détail est donné en note 4.1 des Etats financiers consolidés et annexes figurant au sein de ce rapport.

- **Les autres immobilisations incorporelles nettes**, qui s'élèvent à 22,2 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 22,7 millions d'euros au 31 décembre 2014.

- Les autres immobilisations incorporelles brutes s'élevaient à 39,9 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 37,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.
Il est précisé que les frais de développement du site pharmaceutique de Milan correspondant aux dépenses liées à la constitution des EDMF (European Drug Master Files), documentation contenant des informations sur la qualité et le mode de préparation d'une substance active médicamenteuse, a fait l'objet d'une perte de valeur comptabilisée en « autres charges opérationnelles non courantes » pour 0,4 million d'euros dans le cadre de la réorganisation de l'outil industriel pharmaceutique du Groupe.
- **Les immobilisations corporelles nettes**, qui s'élevaient à 155,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 146,0 millions d'euros au 31 décembre 2014.
- Les valeurs brutes des immobilisations corporelles s'élevaient à 280,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 256,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 et correspondent principalement à 4,7 millions d'euros d'acquisitions liés aux terrains, constructions et aménagements dont 3,8 millions d'euros correspondant à l'achat du terrain et du bâtiment du site de Reysouze (France), des aménagements sur le site de Vegetable Juices Inc. à Chicago (Etats-Unis), sur le site de Valentine (Inde) ainsi que sur le site de Valence (Espagne) et 5,1 millions d'euros d'immobilisations sur des projets en cours.
- **Les actifs financiers non courants** pour 2,0 millions d'euros contre 1,9 million d'euros au 31 décembre 2014.
- Les entreprises mises en équivalence, qui s'élevaient à 1,5 million d'euros au 30 juin 2015 contre 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, correspondant aux titres de participation dans la joint-venture Aker Biomarine ayant pour valeur la quote-part des capitaux propres attribués à NATUREX.
- 9,4 millions d'euros **d'impôts différés actifs** contre 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

► Actif courant

L'actif courant représente 295,9 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 283,2 millions d'euros au 31 décembre 2014, et comprend :

- **Les stocks nets**, pour 149,7 millions d'euros contre 164,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 ;
Cette baisse est liée à la stratégie d'optimisation du portefeuille produits et de rationalisation des stocks dans le cadre du plan Conquest, Cash & People mis en œuvre en janvier 2015.
Le ratio de stock sur chiffre d'affaires (retraité des ventes de l'activité Toll Manufacturing) passe de 49,5% au 31 décembre 2014 à 41,3% au 30 juin 2015.
- **La valeur des instruments dérivés** à hauteur de 0,2 million d'euros ; elle était nulle au 31 décembre 2014.
- **Les créances d'impôt exigibles** pour 4,2 millions d'euros, contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.
- **Le poste clients et autres débiteurs**, qui augmente de 6,0 millions d'euros pour s'établir à 86,5 millions d'euros au 30 juin 2015 (82,8 millions d'euros à devises constantes) contre 80,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.
Il est précisé que les créances clients s'élevaient à 62,4 millions d'euros contre 63,4 millions d'euros au 30 juin 2014 ; la bonne gestion de ce poste illustre les premiers effets positifs de la mise en place d'une

gouvernance adaptée dans le cadre de la gestion du risque de crédit clients, avec un rôle prépondérant du Credit Management en coordination avec les équipes commerciales dont les objectifs sont liés à la réduction du nombre de jours de créances clients. Ainsi, entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015, le paiement des créances clients a diminué de 15 jours.

- **Les actifs financiers courants** pour 4,9 millions d'euros correspondant aux avances de trésorerie faites à la joint-venture Aker Biomarine contre 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2014.
- Le poste **trésorerie et équivalents de trésorerie**, qui s'élève à 49,1 millions d'euros contre 29,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.
- 1,3 million d'**actifs non courants détenus en vue de la vente** compte tenu de la fermeture, en août 2014, du site industriel de Shingle Springs en Californie.

PASSIF

En M€ - IFRS	30/06/2015	31/12/2014
Capitaux Propres	381,1	351,4
Passifs non courants	187,4	190,6
Dettes financières non courantes	167,0	171,7
Instruments dérivés non courants	1,1	1,5
Avantages du personnel	9,6	7,6
Impôts différés passifs	9,7	9,8
Passifs courants	90,0	84,2
Dettes financières courantes	20,4	17,8
Instruments dérivés courants	0,7	0,7
Provisions courantes	1,5	0,5
Dettes d'impôts exigibles	1,1	1,4
Fournisseurs et autres créditeurs	66,4	63,5
Concours bancaires	0,0	0,2
TOTAL PASSIF	658,5	626,2

► Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2015 ressortent à 381,1 millions d'euros contre 351,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 et correspondent principalement :

- au résultat net de la période pour 2,9 millions d'euros ;
- au produit de l'exercice d'options de souscription d'actions par des salariés de la Société et des avantages relatifs aux stock-options pour 0,9 million d'euros ;
- à des variations des autres éléments du résultat global pour 25,9 millions d'euros correspondant principalement à la variation des écarts de conversion des états financiers des activités à l'étranger pour 26,4 millions d'euros ;

- à la variation des actions détenues en propre dans le cadre du contrat de liquidité pour 0,2 million d'euros.

► Passif non courant

Le total du passif non courant s'élève à 187,4 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 190,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 et comprend :

- **Les dettes financières non courantes** pour 167,0 millions d'euros contre 171,7 millions d'euros au 31 décembre 2014 ;
- **Les instruments dérivés passifs non courants** s'élèvent à 1,1 million d'euros contre 1,5 million d'euros au 31 décembre 2014. Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments dérivés de taux ont été souscrits par le Groupe afin de diminuer son risque lié à la fluctuation de l'EURIBOR et du LIBOR.
- **Le poste avantages du personnel** ressort à 9,6 millions d'euros, contre 7,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 ; le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 79% de l'engagement net du Groupe.
- **Les impôts différés passifs** s'élèvent à 9,7 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

► Passif courant

Le total du passif courant s'élève à 90,0 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 84,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Il comprend, outre la **part courante des dettes financières** pour un montant de 20,4 millions d'euros contre 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2014, les éléments suivants :

- **Les instruments dérivés courants**, qui s'élèvent à 0,7 million d'euros, identiques au 31 décembre 2014 ;
- **Des provisions courantes** pour 1,5 million d'euros contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2014 ;
- **Des dettes d'impôts exigibles** pour 1,1 million d'euros contre 1,4 million d'euros au 31 décembre 2014 ;
- **Le poste fournisseurs et autres créditeurs** pour un montant de 66,4 millions d'euros contre 63,5 millions d'euros au 31 décembre 2014 ;
- **Des concours bancaires** non significatifs contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2014.

Détail de la dette financière

La dette financière brute s'élève à 187,4 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 189,6 millions d'euros au 31 décembre 2014, majoritairement composée de l'emprunt lié au crédit structuré.

Au cours du 1^{er} semestre 2015, le Groupe a procédé au remboursement de 10,5 millions d'emprunts et leasing concernant principalement le crédit structuré à hauteur de 8,5 millions d'euros. Au cours du 2^{ème} semestre 2014, la société VALENTINE AGRO PRIVATE Ltd située en Inde a souscrit une ligne de crédit de 190 millions de roupies indiennes dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine. Cette ligne est

entièrement utilisée au 30 juin 2015, soit 2,7 millions d'euros (tirage à hauteur de 1,3 million d'euros au 31 décembre 2014).

Au 30 juin 2015, le crédit structuré s'élève à 152,0 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 91,0 millions d'euros concernant la Tranche A1 libellée en euros ;
- 43,0 millions d'euros concernant la Tranche A2 libellée en dollars (contre-valeur 48 millions de dollars) ;
- 19,0 millions d'euros concernant une ligne de crédit dédiée aux acquisitions correspondant une Tranche multidevises d'un montant de 45,0 millions d'euros (contre-valeur 21 millions de dollars) destinée à la croissance externe.

Ces trois tranches sont remboursables par échéance jusqu'au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2015, **les dettes financières nettes totales** (dettes financières courantes + dettes financières non courantes + concours bancaires nets de la trésorerie) s'élèvent à 138,3 millions d'euros contre 160,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Cette diminution de 22,1 millions d'euros permet de réduire le levier financier et offre au Groupe plus de flexibilité : le ratio d'endettement net (Dettes financières nettes/Capitaux propres) représente 36,3% des capitaux propres consolidés contre 45,6% au 31 décembre 2014.

II.3 Analyse des flux de trésorerie consolidés

En M€ - IFRS	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Capacité d'autofinancement	24,8	23,3
Impôt versé	(2,8)	(7,5)
Variation du BFR	22,9	2,8
Flux net de trésorerie liés à l'activité opérationnelle	44,9	18,6
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11,8)	(68,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	(13,5)	59,3
Variation de trésorerie	19,5	9,4
<i>Trésorerie de clôture</i>	49,1	22,6
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	29,1	12,6
<i>Effet des variations de change sur la trésorerie détenue</i>	(0,4)	(0,6)

L'activité opérationnelle génère 44,9 millions d'euros de flux net de trésorerie positif dont 22,9 millions d'euros de variation positive du besoin en fonds de roulement (BFR), confirmant les effets positifs de la stratégie mise en œuvre en janvier 2015 sur l'optimisation des stocks, la réduction des encaissements des créances clients et l'amélioration de la gestion des comptes fournisseurs ; au 30 juin 2015, le BFR représente 45,7% du chiffre d'affaires.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement représentent un besoin de 11,8 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 0,9 million d'euros d'investissements incorporels ;
- 11,0 millions d'euros d'investissements corporels, dont principalement l'achat du terrain et du bâtiment du site industriel de Reyssouze (France), des aménagements sur le site de Vegetable Juices Inc. à Chicago (Etats-Unis), sur le site de Valentine (Inde) et sur le site de Valence (Espagne).

Les flux de trésorerie disponibles (Free Cash-flow) s'élèvent à 33,1 millions d'euros contre 6,3 millions au 1^{er} semestre 2014.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement représentent un besoin de 13,5 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 0,9 million d'euros de produits issus de l'émission d'actions correspondant à l'exercice d'options de souscription d'actions par les salariés bénéficiaires de plans de stock-options arrivés à échéance ;
- 0,2 million d'euros de dividendes versés aux actionnaires minoritaires de Decas Botanical Synergies ;
- 1,3 million d'euros d'encaissements liés aux nouveaux emprunts, concernant principalement le tirage du solde de la ligne de crédit souscrite par Valentine dans le cadre de la construction de la nouvelle usine en Inde ;
- 9,7 millions d'euros de remboursements d'emprunts, nets des instruments dérivés, concernant principalement le crédit structuré ;
- 0,1 million d'euros de remboursements de dettes concernant des contrats de location-financement ;

- 2,2 millions d'euros de variation négative des autres actifs et passifs financiers ;
- 3,6 millions d'euros d'intérêts financiers versés.

Les variations de taux de change ont eu un effet positif de 0,4 million d'euros sur la trésorerie.

L'ensemble de ces flux explique la variation de trésorerie positive pour 19,5 millions d'euros au 30 juin 2015, pour une trésorerie nette au bilan de 49,1 millions d'euros.

III. Principales transactions entre parties liées et engagements hors bilan

III.1 Parties liées

Le détail des transactions entre parties liées sur la période est donné en note 19.1 des Etats financiers semestriels consolidés et annexes figurant dans le présent document.

Outre ces informations, il n'existe aucune nouvelle transaction significative entre parties liées autres que celles mentionnées au sein du Document de référence 2014.

III.2 Engagements hors bilan

Le détail de ces engagements figure en note 19.2 des Etats financiers semestriels consolidés et annexes.

IV. Contrats importants

Au cours du 1^{er} semestre 2015, aucune société du Groupe n'a conclu de contrat important autre que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

À la date de publication du présent document, aucun membre du Groupe n'est partie prenante dans un contrat qui puisse générer une quelconque obligation ou un engagement important pour le Groupe dans son ensemble, en dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

V. Gouvernement d'entreprise

Ce chapitre met à jour certaines informations figurant dans le Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la société NATUREX S.A (Document de référence 2014 n°D.15-0452 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2015).

Rappel du Code de gouvernance de référence

En application de la loi du 3 juillet 2008 et au titre de l'article L.225-37 du code de commerce, NATUREX S.A se réfère depuis l'exercice 2010, aux principes de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, publiés en décembre 2009 par l'association MiddleNext, et disponibles sur le site internet www.middlenext.com.

Composition du Conseil d'administration

Faisant suite à l'annonce le 31 mars 2015, de la démission de Monsieur Thierry LAMBERT de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président du Conseil d'administration, il a été décidé de confier la présidence du Conseil d'administration de NATUREX à Monsieur Paul LIPPENS et de nommer Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC, Vice-Présidente.

Dans un souci d'équilibre du Conseil d'administration et de partage des responsabilités, Monsieur Olivier RIGAUD, Directeur Général de NATUREX, a été coopté à cette même date en qualité d'administrateur.

En date du 24 juin 2015, les actionnaires de NATUREX réunis lors de l'Assemblée générale annuelle, ont approuvé la nomination de deux nouveaux administrateurs qui viennent renforcer par leur expérience et leur domaine d'expertise spécifique, les compétences du Conseil :

- Madame Isabelle De Crémoux, Présidente de Seventure Partners, apportera son expertise scientifique dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l'innovation ;
- Monsieur Daniel Chéron, Directeur Général de Limagrain, mettra à disposition de NATUREX son expertise dans l'agro-industrie et la diversité des ressources agricoles.

Ces deux nouveaux administrateurs répondent aux critères d'indépendance du Code Middlednext auquel le Groupe se réfère en matière de gouvernance.

Lors de cette même Assemblée générale, le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Paul LIPPENS a été voté ainsi que la ratification de la cooptation de Monsieur Olivier RIGAUD.

Ainsi, au 30 juin 2015, le Conseil d'administration de NATUREX est composé de huit membres parmi lesquels 4 sont indépendants au regard des critères du Code MiddleNext. La parité hommes/femmes est par ailleurs parfaitement respectée.

Prénom - Nom	Statut	Age	Date de nomination / Renouvellement	Date d'expiration du mandat
Paul LIPPENS	Administrateur et Président du Conseil d'administration Dirigeant de FINASUCRE	62 ans	24 juin 2015	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2020
Hélène MARTEL - MASSIGNAC	Administrateur et Vice-Présidente du Conseil d'administration Président Directeur Général de CARAVELLE	53 ans	25 février 2013 (cooptation) 26 juin 2013 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Olivier LIPPENS	Administrateur Dirigeant de FINASUCRE	61 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Olivier RIGAUD	Administrateur Directeur Général de NATUREX S.A	50 ans	31 mars 2015 (cooptation) 24 juin 2015 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2019
Anne ABRIAT	Administrateur indépendant Senior Director Fragrance Technology, Testing and Technical Perfumery chez COTY (Genève)	51 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018
Isabelle DE CREMOUX	Administrateur indépendant Présidente de Seventure Partner	46 ans	24 juin 2015	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2020
Miriam MAES	Administrateur indépendant Présidente Fondatrice de « Foresee »	59 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018
Daniel CHERON	Administrateur Indépendant Directeur Général de Limagrain	64 ans	24 juin 2015	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2020

Composition des comités spécialisés

Au 30 juin 2015, les deux comités spécialisés qui dépendent du Conseil d'administration sont constitués comme suit :

- Le Comité d'audit :
 - Monsieur Olivier LIPPENS, Président du Comité ;
 - Monsieur Paul LIPPENS ;
 - Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC.

- Le Comité des nominations et des rémunérations, jusqu'alors présidé par Monsieur Paul LIPPENS, est organisé comme suit :
 - Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC, Présidente du Comité ;
 - Monsieur Paul LIPPENS ;
 - Madame Miriam MAES.

Jetons de présence

L'Assemblée générale du 24 juin 2015, dans sa sixième résolution ordinaire, a fixé à 200 000 euros le montant annuel de jetons de présence alloués au Conseil d'administration.

La répartition des jetons de présence aux administrateurs sera effectuée librement par le Conseil d'administration sur recommandations du Comité de nominations et rémunérations selon l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et aux Comités spécialisés dont ils sont membres.

Le versement des jetons de présence sera réalisé à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

VI. Informations concernant le capital

VI.1 Capital social et droits de vote

Capital social

Au 30 juin 2015, le capital social de NATUREX S.A, entièrement libéré, s'élève à 13 831 670 euros pour 9 221 113 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, compte tenu de la création, sur les six premiers mois de l'année, d'actions nouvelles issues de levées de 24 526 options de souscription d'actions sur les plans en vigueur, de la part des bénéficiaires, salariés du Groupe.

Pour rappel, au 31 décembre 2014, le capital social s'élevait à 13 794 881 euros pour 9 196 587 actions ordinaires (ISIN FR0000054694) d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune.

Droits de vote

Au 30 juin 2015, les droits de vote bruts de NATUREX S.A s'élèvent à 11 315 015 voix dont 2 093 902 voix doubles. Ces droits de vote sont intégralement attachés à des actions ordinaires, aucune action de préférence n'a été créée au cours des six premiers mois de l'exercice.

Au 31 décembre 2014, les droits de vote bruts de NATUREX S.A s'élevaient à 11 241 057 voix dont 2 044 470 voix doubles.

► **Tableau d'évolution du capital**

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	5 496	8 244,00 €	264 632,40 €	1,50 €	7 711 076	11 566 614,00 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	132	198,00 €	3 437,28 €	1,50 €	7 711 208	11 566 812,00 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	16 871	25 306,50 €	637 372,94 €	1,50 €	7 728 079	11 592 118,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	460	690,00 €	11 164,20 €	1,50 €	7 728 539	11 592 808,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	230	345,00 €	5 989,20 €	1,50 €	7 728 769	11 593 153,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	87 626	131 439,00 €	2 558 171,04 €	1,50 €	7 816 395	11 724 592,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	6 210	9 315,00 €	161 708,40 €	1,50 €	7 822 605	11 733 907,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	3 960	5 940,00 €	103 118,40 €	1,50 €	7 826 565	11 739 847,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	460	690,00 €	11 978,40 €	1,50 €	7 827 025	11 740 537,50 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	12 760	19 140,00 €	649 152,24 €	1,50 €	7 839 785	11 759 677,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	3 466	5 199,00 €	88 626,24 €	1,50 €	7 843 251	11 764 876,50 €
2014	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions (janvier à juin 2014)	27 298	40 947,00 €	654 450,00 €	1,50 €	7 870 549	11 805 823,50 €
	Augmentation de capital par émission d'actions avec maintien du DPS	1 311 758	1 967 637,00 €	65 259 960,50 €	1,50 €	9 182 307	13 773 460,50 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	11 804	17 706,00 €	680 028,44 €	1,50 €	9 194 111	13 791 166,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions (août à décembre 2014)	2 476	3 714,00 €	65 098,08 €	1,50 €	9 196 587	13 794 880,50 €
2015	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions (janvier à juin 2015)	24 526	36 789,00 €	682 937,64 €	1,50 €	9 221 113	13 831 670,00 €

VI.3 Capital autorisé non émis

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des autorisations et délégations de compétence au Conseil d'administration de la Société en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 24 juin 2015.

► **Tableau des autorisations et délégations en cours de validité**

Nature de la délégation accordée	Date AGE	Montants autorisés	Echéance de la délégation	Utilisation faite de la délégation accordée
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	24 juin 2015	Cf détail ci-après suivant les délégations de compétence accordées		
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	24 juin 2015	7 500 000 € + montant nominal des actions supplémentaires à émettre, le cas échéant	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public	24 juin 2015	7 500 000 € (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé)	26 mois jusqu'au 24 août 2017	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	24 juin 2015	7 500 000 € dans la limite de 20% du capital par an (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	26 mois jusqu'au 24 août 2017	Néant
- Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	24 juin 2015	Dans la limite de 10% du capital social (plafond indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital)	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	24 juin 2015	40 000 000 € (plafond indépendant des plafonds prévus pour les autres délégations)	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
- Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires	24 juin 2015	15% de l'émission initiale	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
Autorisation d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise	24 juin 2015	Dans la limite de 3% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
Autorisation en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'art. L.225-209 du Code de commerce	24 juin 2015	Dans la limite de 10% du capital social, en une ou plusieurs fois, par période de 24 mois	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre aux salariés et/ou mandataires sociaux	24 juin 2015	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions)	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence aux membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux	24 juin 2015	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec les autorisations en vue d'augmenter le capital social avec suppression du DPS et en vue d'attribuer gratuitement des actions ordinaires)	24 mois jusqu'au 24 juin 2017	Néant

VI.4 Répartition du capital et des droits de vote

Evolution de l'actionariat

► Historique de la répartition du capital et des droits de vote

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A au 30 juin 2015 et son évolution comparée au 31 décembre 2014 et 30 juin 2014 :

	30 juin 2015			31 décembre 2014			30 juin 2014		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
NATUREX S.A (1)	3 970	0,04%	-	9 461	0,10%	-	4 853	0,06%	-
SGD (2)	2 134 669	23,15%	26,58%	2 064 619	22,45%	25,92%	1 651 735	20,99%	28,40%
FINASUCRE	41 961	0,46%	0,59%	41 961	0,46%	0,37%	35 914	0,46%	0,41%
Olivier LIPPENS	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Paul LIPPENS	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Action de concert SGD/FINASUCRE/LIPPENS (3)	2 176 632	23,60%	27,17%	2 106 582	22,91%	26,29%	1 687 651	21,44%	28,82%
CARAVELLE	1 400 026	15,18%	22,86%	1 400 026	15,22%	23,01%	1 188 402	15,10%	13,61%
Hélène MARTEL-MASSIGNAC	117	0,00%	0,00%	117	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%
Action de concert CARAVELLE/MARTEL-MASSIGNAC (4)	1 400 143	15,18%	22,86%	1 400 143	15,22%	23,01%	1 188 502	15,10%	13,61%
Olivier RIGAUD	450	0,00%	0,00%	-	-	-	-	-	-
Anne ABRIAT	3	0,00%	0,00%	3	0,00%	0,00%	3	0,00%	0,00%
Miriam MAES	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Autres administrateurs	454	0,00%	0,00%	4	0,00%	0,00%	4	0,00%	0,00%
Public	5 639 914	61,16%	49,97%	5 680 397	61,77%	50,70%	4 989 539	63,40%	57,58%
Total actionnaires	9 221 113	100%	100%	9 196 587	100%	100%	7 870 549	100%	100%

(1) NATUREX S.A détient des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec EXANE BNP Paribas. Ces actions sont privées de droits de vote.

(2) Le capital de la société SGD est détenu à hauteur de 83,88% par la société FINASUCRE et à hauteur de 16,03% par la société UNIGRAINS.

(3) Il existe une action de concert entre SGD, la société FINASUCRE et Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, dirigeants communs à ces deux entités et également administrateurs de NATUREX.

(4) Il existe une action de concert entre CARAVELLE et Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC, Président Directeur Général de CARAVELLE et administrateur de NATUREX.

Source : NATUREX et Société Générale Securities Service – 30 juin 2015

Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

En application des articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 222-15-3 du Règlement Général de l'AMF modifié par arrêté du 9 mars 2006 publié au *Journal officiel* le 21 mars 2006, les opérations ci-après ont été réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants mandataires sur le 1^{er} semestre 2015 :

- **Opérations effectuées par SGD** : Entre le 2 janvier et le 10 avril 2015, SGD a fait l'acquisition de 70 050 actions NATUREX au prix unitaire de 51,2294 euros dans le cadre d'un mandat confié à NATIXIS Equity Capital Markets.
- **Opérations effectuées par Olivier RIGAUD** : Olivier RIGAUD, Directeur Général, a réalisé en date du 10 avril 2015, l'acquisition de 450 actions NATUREX sur Euronext Paris au prix unitaire de 54,14 euros.

Actions de concert

Il existe au sein du capital de NATUREX :

- une action de concert entre SGD, actionnaire de référence de NATUREX, la société FINASUCRE et Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, également administrateurs de la Société et dirigeants de FINASUCRE ;
- une action de concert entre CARAVELLE, actionnaire de NATUREX et Madame Hélène MARTEL, elle-même Président Directeur Général de CARAVELLE et administrateur de la Société.

Ces deux groupes de concert déclarés agissent indépendamment l'un de l'autre.

Autres participations à plus de 5%

La société Allianz IARD a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le 7 avril 2015 (cf VI.5 Franchissement de seuils), le seuil de 5% du capital de la société NATUREX et détenir 514 077 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit au 30 juin 2015 : 5,57% du capital et 4,54% des droits de vote de NATUREX.

Participation des salariés au capital

Au 30 juin 2015, il n'existe aucune participation de salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de commerce.

VI.5 Franchissements de seuils

Seuils statutaires

La Société n'a fixé dans ses statuts aucune obligation de déclaration de franchissement de seuil du capital ou des droits de vote, à la hausse ou à la baisse, autres que les seuils légaux.

Seuils légaux

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder le nombre d'actions ou de droits de vote dépassant les seuils prévus par la réglementation en vigueur (article L.233-7 du code de commerce) doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci. La même information est due lorsque la participation au capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils prévus par la réglementation en vigueur.

Les franchissements de seuil suivants ont été déclarés auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) au cours du 1^{er} semestre 2015 :

Déclaration AMF 215C0450

Par courrier reçu le 13 avril 2015, la société anonyme Allianz Global Investors GmbH, agissant (Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort/Main, Allemagne) agissant pour le compte de clients et de fonds dans le cadre d'un mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 avril 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NATUREX et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 62 374 actions NATUREX2 représentant autant de droits de vote, soit 0,68% du capital et 0,55% des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé de 9 201 199 actions représentant 11 245 628 droits de vote au moment de la déclaration).

Allianz Global Investors GmbH a fusionné avec Allianz Global Investors France et elle est contrôlée par Allianz SE.

Ce franchissement de seuil résulte de la reprise par un client de la société Allianz Global Investors GmbH du droit d'exercer les droits de vote attachés à ses actions NATUREX, dont la société Allianz Global Investors GmbH continue d'exercer la gestion.

Déclaration AMF 215C0451

Par courrier reçu le 13 avril 2015, la société Allianz Iard (87 rue de Richelieu, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 7 avril 2015, le seuil de 5% du capital de la société NATUREX et détenir 514 077 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit 5,59% du capital et 4,57% des droits de vote de la Société.

Ce franchissement de seuil résulte de la reprise par Allianz Iard de l'exercice des droits de vote attachés à des actions NATUREX, précédemment exercé par la société Allianz Global Investors GmbH.

Allianz IARD est contrôlée par Allianz SE.

À cette occasion, la société Allianz, par l'intermédiaire des sociétés Allianz Iard, MMVie, Génération Vie, AVIP et Arcalis qu'elle contrôle, a franchi en hausse le même seuil et détient, au 7 avril 2015, 521 783 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit 5,59% du capital et 4,64% des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé de 9 201 199 actions représentant 11 245 628 droits de vote au moment de la déclaration).

A la date de publication du présent document, la Société n'a pas connaissance d'autres franchissements de seuil.

VI.6 Actions propres

Auto-Détention

Au 30 juin 2015, la société NATUREX détenait 3 970 actions en auto détention, représentant 0,04% du capital social. Ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission.

Auto-Contrôle

Aucune action d'autocontrôle n'est détenue par le biais d'aucune des filiales de la Société.

Descriptif du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'assemblée générale du 24 juin 2015

L'assemblée générale du 24 juin 2015 a autorisé la Société, dans sa 13^{ème} résolution ordinaire, à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme ;
- Montant maximal consacré au programme : 138 017 985,00 euros ;
- Prix maximal d'achat par action : 100,00 €.

En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Les objectifs du programme de rachat d'actions par la Société, tels qu'autorisés par l'assemblée générale du 24 juin 2015 sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action NATUREX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises selon les termes de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2015 dans sa quatorzième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

L'assemblée générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'assemblée générale réunie le 24 juin 2015. Elle met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée Générale mixte du 26 juin 2014.

Lors du précédent programme de rachat, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés et ne détient à ce jour aucune position ouverte sur produits dérivés. La Société n'a également pas fait usage de son autorisation d'annuler les actions détenues.

Bilan du contrat de liquidité

- Le mandat d'exécution du programme de rachat d'actions a été confié à la société EXANE BNP PARIBAS qui intervient en qualité de prestataire de services d'investissement (PSI) afin de réaliser des achats de titres au nom et pour le compte de la Société, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, et conformément à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

NATUREX effectue auprès de l'AMF, les déclarations mensuelles relatives aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité, procède à la diffusion des bilans semestriels du contrat de liquidité et les publie sur son site internet.

Au titre de ce contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date de négociation du 30 juin 2015 :

- 3 970 actions NATUREX
- 558 930,00 euros

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 9 461 actions NATUREX
- 245 119,00 euros

VI.7 Capital potentiel

Options de souscription d'actions

Les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2015, attribués par le Conseil d'administration répondent aux caractéristiques suivantes :

- Prix d'exercice : moyenne des cours d'ouverture cotés lors des vingt séances de Bourse précédant l'attribution ou prix du marché ;
- Durée de validité : cinq ans à compter de la date d'attribution des options (sauf plan attribué en 2009 d'une durée de 6 années) ;
- Période d'exercice : à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à compter de la date d'attribution ;

- Indisponibilité fiscale : quatre ans à compter de la date d'attribution des options (résidents français uniquement) ;
- Obligation de conservation des actions entre deux ans et deux ans et demi à compter de la date de début d'exercice avant ouverture de la période de cession ;
- Obligation de conservation au nominatif, d'un nombre d'actions issues de levées par les mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants jusqu'à la cessation de leurs fonctions ;
- Annulation de plein droit en cas de rupture du contrat de travail ou du mandat social, sauf décès ou départ à la retraite.

Le tableau ci-après détaille les plans d'options de souscription en vigueur au 30 juin 2015. Les plans n°12 et 13 ayant expiré respectivement les 13 mars 2015 et 26 avril 2015, ils sont par conséquent caducs à cette date. Aucun plan d'options de souscription d'actions n'a été consenti sur les six premiers mois de 2015.

Ainsi, au 30 juin 2015, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions en vigueur serait de 1,31%.

L'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 en vue de consentir des options de souscription d'actions expirera le 24 août 2015 et n'a pas été renouvelée lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2015.

► Historique des attributions d'options de souscription d'actions (tableau 8-Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17
Date d'attribution par le Conseil d'administration	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011	19/11/2012	04/12/2013	02/12/2014
Date de l'AG autorisant les attributions	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	08/06/2012	26/06/2013	26/06/2013
Prix d'exercice (€)	24,00	30,12	45,33	57,00	65,00	55,00
Date du Conseil d'administration ayant modifié le prix d'exercice*	-	-	02/06/2014	02/06/2014	02/06/2014	-
Prix d'exercice révisé (€)	24,00	30,12	43,19	54,86	62,86	55,00
Point de départ de la période d'exercice	14/03/2012	27/04/2013	16/04/2014	20/11/2015	05/12/2016	03/12/2017
Date d'expiration	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016	19/11/2017	04/12/2018	02/12/2019
Nombre total d'options attribuées	53 650	52 150	57 094	64 480	46 250	9 000
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	<i>10 500</i>	<i>12 200</i>	<i>12 000</i>	<i>16 100</i>	<i>17 600</i>	<i>1 500</i>
<i>dont mandataires sociaux**</i>	<i>33 000</i>	<i>26 000</i>	<i>26 000</i>	<i>14 000</i>	<i>14 000</i>	<i>7 500</i>
Nombre total de bénéficiaires	64	78	195	277	58	2
<i>dont mandataires sociaux</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
Nombre d'options caduques	3 702	5 774	12 085	15 947	9910	0
Nombre d'options souscrites	49 948	46 376	18 000	0	0	0
<i>dont mandataires sociaux</i>	<i>33 000</i>	<i>22 500</i>	<i>18 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Nombre d'options restant à souscrire	0	0	27 009	48 533	36 340	9 000

* Modification du prix d'exercice des options de souscription d'actions attribuées au titre des plans n°14, 15 et 16 afin de prendre en compte le détachement du DPS dans le cadre de l'augmentation de capital de juin 2014.

** Les mandataires sociaux bénéficiant des plans 12 à 14 étaient au nombre de 3 : Jacques DIKANSKY, décédé en octobre 2012, Thierry LAMBERT qui a signifié son départ à la retraite le 31 mars 2013 et Stéphane DUCROUX qui a démissionné de son mandat d'administrateur de NATUREX S.A le 12 janvier 2013. Sur les plans 15 et 16, Messieurs LAMBERT et DUCROUX sont bénéficiaires en qualité de mandataires sociaux. Sur le plan 17 attribué le 2 décembre 2014, le seul bénéficiaire est Olivier RIGAUD en qualité de Directeur Général et administrateur de NATUREX S.A.

Obligations à Option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE)

En date du 22 janvier 2013, NATUREX a procédé à l'émission d'OCEANE à échéance au 30 juin 2019.

Le montant de cette émission s'élève à 18,0 millions d'euros, représenté par 257 143 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 70 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé⁴ auprès d'investisseurs qualifiés, à savoir le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement à présent renommé BPI France), pour un montant de 12 millions d'euros et SALVEPAR (Groupe Tikehau), pour un montant de 6 millions d'euros. Les OCEANE pourront également faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de NATUREX selon certaines conditions.

Les OCEANE portent intérêt depuis leur date d'émission, à un taux nominal annuel de 4,40%, payable à terme échu chaque année, et seront remboursées au pair le 30 juin 2019. Elles donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes NATUREX (parité 1 action pour 1,038 OCEANE⁵).

⁴ Placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du Code Monétaire et Financier.

⁵ Ajustement des droits des porteurs d'OCEANE publié au BALO n°86 du 18 juillet 2014 consécutif à l'augmentation de capital avec DPS de juin 2014. Parité initiale 1 action pour 1 OCEANE.

Le document d'information, établi en date du 16 janvier 2013 à l'occasion de l'admission sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg d'Obligations à Option de Conversion ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE), est disponible sur le site internet de NATUREX.

VI.8 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'Assemblée générale du 24 juin 2015, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2014 de NATUREX S.A, s'élevant à 19 992 342,32 euros au poste « Report à nouveau ». Ce poste est ainsi porté de 3 071 199,28 euros à un solde débiteur de 16 921 143,04 euros.

Il n'a pas été proposé de distribution de dividende au titre de l'exercice 2014.

VII. Carnet de l'actionnaire

NATUREX est coté depuis octobre 1996 sur Euronext à Paris, compartiment B

Nombre de titres composant le capital au 30 juin 2015 :

- ▶ 9 221 113 actions ordinaires (ISIN FR0000054694)



NATUREX fait partie des indices Euronext Next 150, CACT, CAC Small, CAC®PME, EnterNext© PEA-PME 150, Gaïa Index.

NATUREX est éligible au SRD « long-seulement », au PEA et au PEA-PME.

NATUREX a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR de Naturex se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole NTUXY.

MNEMO : NRX - Reuters : NATU.PA - Bloomberg : NRX:FP - DR Symbol: NTUXY

▶ Evolution de la valeur

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen (clôture)	Le + haut	Le + bas	Par mois	Par séance de cotation	Total mensuel
Janvier 2014	59,465	61,330	56,170	179 730	8 170	11,02
Février 2014	61,630	63,483	58,391	179 060	8 953	11,37
Mars 2014	62,727	64,017	61,107	173 410	8 258	11,16
Avril 2014	61,720	63,037	60,137	225 152	11 258	14,34
Mai 2014	63,155	66,441	60,767	135 197	6 438	8,84
Juin 2014	66,014	68,700	63,047	230 850	10 993	15,31
Juillet 2014	65,557	67,230	63,160	165 817	7 209	10,84
Août 2014	59,943	63,430	57,410	89 907	4 281	5,41
Septembre 2014	54,370	58,000	52,500	426 010	19 364	23,28
Octobre 2014	51,296	55,800	48,200	295 998	12 869	14,88
Novembre 2014	48,595	56,600	43,620	274 741	13 737	13,38
Décembre 2014	48,965	50,560	47,470	164 583	7 837	8,02
Exercice 2014	58,619	68,700	43,620	211 705	9 963	12,32
Janvier 2015	48,360	51,200	45,500	171 361	8 160	8,28
Février 2015	52,440	55,990	45,010	187 605	9 380	9,62
Mars 2015	53,300	55,500	50,420	151 262	6 876	8,05
Avril 2015	54,644	60,000	45,900	738 509	36 925	37,59
Mai 2015	61,509	63,990	58,350	171 474	8 574	10,48
Juin 2015	60,056	64,500	56,500	271 278	12 331	16,38

Source : NYSE Euronext Paris (Informations mensuelles, extrêmes et moyennes de la période)

En date du 30 juin 2015, le cours de clôture de l'action NATUREX était de 62,37 euros pour 17 143 titres échangés sur la séance, représentant 1 057 554,53 euros de capitaux. La capitalisation boursière s'élevait à cette date à 575,1 millions d'euros, sur la base de 9 221 113 actions ordinaires composant le capital à cette date.

► Gestion des titres

La gestion des titres inscrits en nominatif pur est assurée par l'établissement :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE

Service Nominatif Clientèle Emetteurs

B.P. 81236

44312 NANTES CEDEX 3

► Gestion du contrat de liquidité

La gestion du contrat de liquidité est assurée par EXANE BNP PARIBAS.

► Suivi analystes

BERENBERG BANK, CM-CIC SECURITIES, DAVY RESEARCH, EXANE BNP PARIBAS, ID Midcaps, LOUIS CAPITAL MARKET, NATIXIS, PORTZAMPARC, SOCIETE GENERALE.

► Calendrier de communication financière – 2^{ème} semestre 2015

Informations Financières	Dates
Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2015	4 novembre 2015
Résultats 3 ^{ème} trimestre 2015	30 novembre 2015
Chiffre d'affaires annuel 2015	3 février 2016
Résultats annuels 2015	31 mars 2016

Diffusion des communiqués à la clôture de la Bourse

VIII. Description des principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

La Société n'a relevé pour les six mois à venir, aucune évolution significative des risques et incertitudes inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché tels que décrits dans le Document de référence 2014 pages 21 à 27 (Chapitre Présentation de NATUREX - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2015 sous le numéro D.15-0452 et disponible sur le site internet de la société (www.naturex.com) ou de l'AMF (www.amf-france.org).

La politique de gestion des risques financiers (risques de crédit, risques de liquidité, risques de change, risques de taux) est détaillée en note 16 de l'annexe aux états financiers annuels figurant en pages 207 à 210

du Document de Référence 2014. Concernant le risque de liquidité, NATUREX confirme être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de 12 mois à compter du dépôt du présent document.

IX. Perspectives – tendances

Les mesures de discipline opérationnelle et financière appliquées au cours des 6 premiers mois de l'année dans le cadre du plan Conquest, Cash & People sont une première étape dans la transformation du Groupe vers un modèle de croissance solide, durable et profitable à moyen terme. Comme déjà précisé, l'amélioration de notre rentabilité opérationnelle sera la priorité du second semestre. La poursuite d'une croissance solide et dynamique nous permettra d'activer les leviers opérationnels nécessaires à l'amélioration de cette rentabilité.

Sur le plan de la gouvernance, après l'entrée au sein du Comité de direction du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur Juridique ce premier semestre, l'arrivée d'un nouveau Directeur Financier début novembre viendra compléter définitivement notre équipe de Senior Management.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2015

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	41
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	41
BILAN CONSOLIDE	42
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	43
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	44
NOTE 1 Déclaration de conformité.....	45
NOTE 2 Principes et méthodes comptables	45
NOTE 3 Faits marquants du semestre écoulé.....	46
NOTE 4 Evolution du périmètre et regroupements d'entreprises.....	47
NOTE 5 Informations sectorielles	49
NOTE 6 Autres charges opérationnelles non courantes	49
NOTE 7 Quote part de résultat des entreprises mises en équivalence	50
NOTE 8 Résultat financier	50
NOTE 9 Impôt sur les bénéfices.....	51
NOTE 10 Résultat par action	51
NOTE 11 Goodwill	52
NOTE 12 Immobilisations incorporelles et corporelles	52
NOTE 13 Capital	53
NOTE 14 Avantages du personnel	54
NOTE 15 Dettes financières	55
NOTE 16 Instruments financiers dérivés.....	57
NOTE 17 Provisions courantes	58
NOTE 18 Gestion des risques financiers	58
NOTE 19 Parties liées et engagements hors bilan	58
NOTE 20 Evènements post clôture	59
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015 .	60

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Chiffre d'affaires		202 650	158 341
Production stockée		(16 659)	2 627
Subventions d'exploitation		1 050	982
Autres produits de l'activité		2 379	1 504
Achats consommés		(72 764)	(62 045)
Charges de personnel		(46 678)	(36 955)
Charges externes		(43 634)	(38 349)
Impôts et taxes		(1 432)	(1 185)
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	12	(12 211)	(9 824)
Autres produits et charges opérationnels courants		(57)	(738)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		12 645	14 357
Autres charges opérationnelles non courantes	6	(1 730)	(1 128)
Autres produits opérationnels non courants	6	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		10 914	13 230
Quote-part de résultat net des entreprises MEE		(2 764)	95
RESULTAT OPERATIONNEL APRES QUOTE-PART MEE		8 150	13 324
Coût de l'endettement financier net	8	(3 771)	(3 929)
Autres produits et charges financiers	8	255	1 092
RESULTAT AVANT IMPÔT		4 634	10 488
Charge d'impôt	9	(1 739)	(2 999)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 895	7 489
Résultat de la période attribuable aux :			
propriétaires de la société	10	2 895	7 475
participations ne donnant pas le contrôle			14
Résultat par action :			
résultat de base par action (en euros)		0,3146	0,9518
résultat dilué par action (en euros)		0,3118	0,9416

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 895	7 489
Ecart actuariels	(760)	(711)
Impôts différés sur écarts actuariels	129	149
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(632)	(562)
Profits / pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger	26 418	3 379
Variation de juste valeur des dettes sur minoritaires	(354)	(115)
Variation de juste valeur des instruments de couverture	515	3
Impôts différés sur les instruments de couverture	(172)	(2)
Ecart de conversion des actifs destinés à la vente	102	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	26 509	3 265
RESULTAT GLOBAL TOTAL	28 773	10 192
Attribuable aux propriétaires de la société	28 765	10 178
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	14

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
ACTIF NON-COURANT			
Goodwill	11	172 511	159 416
Autres immobilisations incorporelles	12	22 157	22 726
Immobilisations corporelles	12	155 131	145 990
Actifs financiers non courants		1 957	1 875
Entreprises mises en équivalence		1 461	3 908
Impôts différés actifs		9 392	9 072
ACTIF COURANT		295 897	283 178
Stocks		149 714	164 610
Instruments dérivés courants	16	196	-
Créances d'impôt exigibles		4 225	4 862
Clients et autres débiteurs		86 493	80 532
Actifs financiers courants		4 871	2 677
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	49 102	29 301
Actifs non courant détenus en vue de la vente		1 296	1 195
TOTAL ACTIF		658 505	626 165

<i>En milliers d'euros</i>		30/06/2015	31/12/2014
Capital	13	13 832	13 795
Prime d'émission		234 658	233 975
Réserves		129 708	107 711
Résultat de la période		2 895	(4 090)
CAPITAUX PROPRES		381 092	351 390
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		380 656	350 962
Participations ne donnant pas le contrôle		437	429
PASSIF NON-COURANT			
Dettes financières non courantes	15	166 972	171 657
Instruments dérivés non courants	16	1 080	1 516
Avantages du personnel	14	9 646	7 648
Impôts différés passifs		9 677	9 792
PASSIF COURANT		90 037	84 162
Dettes financières courantes	15	20 378	17 817
Instruments dérivés courants	16	666	745
Provisions courantes	17	1 471	529
Dettes d'impôt exigibles		1 120	1 400
Fournisseurs et autres créditeurs		66 387	63 510
Concours bancaires	15	16	161
TOTAL PASSIF		658 505	626 165

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>		1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Résultat net de la période		2 895	7 489
Ajustements n'ayant pas d'impact sur la trésorerie :			
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE		2 764	(95)
Dotations nettes d'amortissements et provisions		12 378	10 030
Autres charges opérationnelles non courantes		1 310	-
Charges et produits liés aux stocks options		180	(320)
Plus ou moins values de cessions		(11)	331
Coût de l'endettement financier net		3 771	3 929
Autres produits et charges financiers		(255)	(1 092)
Charge d'impôt		1 739	2 999
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle, avant variation de BFR		24 772	23 271
Impôt versé		(2 804)	(7 525)
Variation des stocks		24 495	927
Variation des créances clients et comptes rattachés		(1 667)	(4 225)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		74	6 105
Flux net de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	A	44 871	18 553
Acquisitions et prises de participations, net de la trésorerie acquise		-	(56 112)
Investissements incorporels		(890)	(2 175)
Investissements corporels		(10 979)	(9 767)
Investissements financiers		(61)	(633)
Cessions d'immobilisations		50	87
Remboursements immobilisations financières		59	199
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	B	(11 821)	(68 402)
Produits de l'émission d'actions		945	796
Dividendes versés aux actionnaires		(160)	(128)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 269	219 430
Remboursements d'emprunts, net des instruments dérivés		(9 677)	(158 860)
Remboursements des dettes résultants de contrats de location-financement		(111)	(98)
Variation des autres actifs et passifs financiers		(2 196)	588
Intérêts financiers versés		(3 594)	(2 467)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	C	(13 523)	59 261
Variation de trésorerie	A+B+C	19 526	9 412
Trésorerie de clôture		49 085	22 568
Trésorerie d'ouverture		29 140	12 594
Effet des variations de change sur la trésorerie détenue		(418)	(561)
Variation de la trésorerie		19 526	9 412

L'analyse du tableau de flux de trésorerie est présentée dans le rapport semestriel d'activité «II.2 Analyse des résultats consolidés » du présent document.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Réserves de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
<i>En milliers d'euros</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2015	13 795	233 975	(473)	92 139	15 626	(4 100)	350 962	429	351 390
Résultat de l'exercice						2 895	2 895		2 895
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	26 411	-	26 411	8	26 418
Ecart de conversion sur les actifs destinés à la vente	-	-	-	-	102	-	102	-	102
Variation de la juste valeur des dettes sur minoritaires	-	-	-	(354)	-	-	(354)	-	(354)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	-	-	-	343	-	-	343	-	343
Écarts actuariels, nets d'impôt	-	-	-	(632)	-	-	(632)	-	(632)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(642)	26 512	-	25 870	8	25 878
Résultat global total de la période	-	-	-	(642)	26 512	2 895	28 765	8	28 773
Affectation des résultats	-	-	-	(4 100)	-	4 100	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(160)	-	-	(160)	-	(160)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options	37	683	-	-	-	-	720	-	720
Avantages stocks options	-	-	-	144	-	-	144	-	144
Variation des actions propres	-	-	225	-	-	-	225	-	225
Capitaux propres au 30 juin 2015	13 832	234 658	(248)	87 380	42 139	2 895	380 656	437	381 092

	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Réserves de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
<i>En milliers d'euros</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2014	11 765	169 058	(425)	79 575	(4 013)	16 815	272 775	414	273 189
Résultat de l'exercice						7 475	7 475	14	7 489
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	3 379	-	3 379	()	3 379
Variation de la juste valeur des dettes sur minoritaires	-	-	-	(115)	-	-	(115)	-	(115)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Écarts actuariels, nets d'impôt	-	-	-	(562)	-	-	(562)	-	(562)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(676)	3 379	-	2 703	()	2 703
Résultat global total de la période	-	-	-	(676)	3 379	7 475	10 178	14	10 192
Affectation des résultats	-	-	-	16 815	-	(16 815)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(915)	-	-	(915)	-	(915)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options	41	654	-	-	-	-	695	-	695
Avantages stocks options	-	-	-	291	-	-	291	-	291
Variation des actions propres	-	-	101	-	-	-	101	-	101
Capitaux propres au 30 juin 2014	11 806	169 713	(324)	95 091	(634)	7 475	283 125	429	283 554

NOTE 1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, disponibles sur le site www.naturex.com. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en application des principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées par l'Union Européenne à cette date.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 15 septembre 2015.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2014, à l'exception des nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2015 décrites dans le paragraphe 2.1 ci-dessous.

2.1 Nouvelles normes et interprétations obligatoires au 1er janvier 2015

IFRIC 21 « Droits ou Taxes »

Le Groupe a appliqué les dispositions prévues par IFRIC 21 à compter du 1er janvier 2015.

L'interprétation IFRIC 21 apporte des clarifications quant à la date de comptabilisation des taxes dans les états financiers. Le texte précise que « le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'une taxe due est l'activité qui rend la taxe exigible, tel qu'il est prévu par les dispositions légales ou réglementaires ».

L'impact de cette interprétation sur les comptes consolidés semestriels n'est pas significatif.

2.2 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

2.3 Recours à des estimations et aux jugements

La Direction a préparé les états financiers intermédiaires en faisant preuve de jugements, en prenant en compte des estimations et des hypothèses notamment dans la détermination et l'application des méthodes comptables. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, susceptibles d'avoir un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.4 Saisonnalité

L'activité du Groupe est peu soumise à une saisonnalité.

L'approvisionnement d'une part, même s'il se fait par campagnes pour certaines matières premières, est globalement réparti sur l'année entière avec une hausse sensible au printemps et au début de l'été.

Les ventes sont elles aussi peu soumises à une saisonnalité de manière générale. Certaines gammes spécifiques présentent des effets saisonniers comme les colorants et arômes pour boissons du secteur Food & Beverage au printemps et en été. Quelques gammes de Nutrition & Health voient une plus forte progression en automne et en hiver. Au global les ventes par gammes se compensent entre elles et le mix produit est tel qu'il n'y a pas de saisonnalité marquée.

NOTE 3 FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE ÉCOULÉ

Réorganisation de l'outil industriel dédié au marché pharmaceutique

NATUREX a annoncé le 27 mai 2015 la réorganisation de son activité industrielle pharmaceutique. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'actions 2015 « Conquest, Cash & People » qui vise notamment à rationaliser, optimiser et valoriser les capacités industrielles du Groupe, avec comme objectif principal, une amélioration de la rentabilité.

NATUREX comptait jusqu'alors trois sites industriels en Europe dédiés à l'extraction de plantes pour des ingrédients pharmaceutiques actifs, acquis par le Groupe par le biais d'opérations de croissances externes. Le Groupe a pris la décision de concentrer l'ensemble de ses activités pharmaceutiques au sein d'une seule et unique unité de production à Reyssouze (France). Cette réorganisation industrielle contribuera à améliorer la performance de l'activité pharmaceutique grâce à la centralisation de l'ensemble des expertises (Sourcing, contrôle qualité, aspects réglementaires...) et une meilleure maîtrise des flux de production.

La mise en œuvre de ce plan industriel implique :

- la fermeture de l'usine de Palafolls, en Espagne,

- la spécialisation du site de Milan dans la nutraceutique,
- la centralisation de l'activité pharmaceutique au sein du site de Reysouze, en France.

Au 30 juin 2015, le Groupe présente les impacts financiers de cette réorganisation en autres charges opérationnelles non courantes pour 1,7 million d'euros, détaillés en note 6.

Déploiement du Plan Conquest, Cash and People

Le plan d'action *Conquest, Cash and People* mis en place et présenté en janvier 2015, fixant les axes prioritaires pour générer les leviers nécessaires à une croissance durable et rentable, commence à porter ses fruits dès le premier semestre 2015.

Il se traduit notamment par un retour à la croissance organique du chiffre d'affaires et une amélioration notable du besoin en fond de roulement, résultat d'une diminution des volumes en stocks et d'une réduction des délais de paiement clients.

Impact de la variation des cours des filiales en monnaies étrangères

Le premier semestre est marqué par une forte appréciation du cours du dollar, de la livre sterling et du franc suisse par rapport à l'euro. Ces fluctuations importantes se traduisent par un effet de conversion favorable sur le chiffre d'affaires réalisé en dollar, compensé par un alourdissement du poids des charges opérationnelles supportées dans les filiales américaines, suisse et anglaises. Elles conduisent également à une hausse significative des réserves de conversion du Groupe.

NOTE 4 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au 30 juin 2015, le périmètre et les méthodes de consolidation sont identiques à ceux du 31 décembre 2014.

Au cours de l'année 2014, le Groupe avait acquis les activités des sociétés VEGETABLE JUICES INC. et Berghausen Corporation.

4.1 VEGETABLE JUICES INC.

En juin 2014, le Groupe a acquis 100% des parts de la société VEGETABLE JUICES INC., société située à Chicago et spécialisée dans la production et la commercialisation d'ingrédients naturels à base de légumes.

Cette opération s'inscrit dans les axes stratégiques prioritaires définis par le Groupe en matière de croissance externe et contribue à renforcer le positionnement de multi-spécialiste des ingrédients naturels du Groupe, notamment sur le marché encore largement atomisé et très porteur des ingrédients à base de fruits et légumes.

L'acquisition de VEGETABLE JUICES INC. permet à NATUREX de doubler sa taille dans l'activité Food & Beverage aux Etats-Unis et d'accélérer sa progression sur ce marché notamment dans le domaine des ingrédients techniques à base de légumes.

La société a été intégrée en date du 1er juin 2014, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 30 juin 2015, le Groupe a révisé l'affectation du prix d'acquisition de Vegetable Juices Inc., conformément au délai imparti par la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises. La valeur des stocks a été modifiée pour tenir compte de leur juste valeur à la date d'acquisition, se traduisant par une dépréciation complémentaire de 1 304 milliers de dollars (contre valeur 958 milliers d'euros).

L'affectation définitive du prix d'acquisition est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	10 578
Immobilisations incorporelles	8 835
Stocks	8 246
Créances clients et autres débiteurs	4 997
Actifs d'impôts différés	110
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Emprunts	(10 159)
Passifs d'impôts différés	(178)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(2 717)
Dettes d'impôt exigibles	(34)
Concours bancaires	(69)
Actifs et passifs nets identifiables	19 610
Goodwill résultant de l'acquisition	35 119
Contrepartie transférée en numéraire	54 729
Contrepartie en dette financière à court terme	-
Contrepartie en dette financière à long terme	-
Trésorerie acquise	(68)
Sortie nette de trésorerie	54 797

4.2 BERGHAUSEN CORPORATION

En juin 2014, le Groupe a acquis les activités d'extrait de Quillaia et de Yucca de BERGHAUSEN CORPORATION. Cette acquisition permet de renforcer l'offre de NATUREX pour les marchés de l'agroalimentaire et de l'alimentation animale. Ce rachat s'inscrit dans la continuité de l'acquisition réalisée en fin d'année 2013 de CHILE BOTANICS S.A., une société chilienne spécialisée dans les extraits de Quillaia.

L'affectation du prix d'acquisition de l'activité Berghausen est inchangée par rapport au 31 décembre 2014 et définitive au 30 Juin 2015.

NOTE 5 INFORMATIONS SECTORIELLES

La ventilation des secteurs opérationnels retenue correspond à l'organisation managériale du Groupe et est telle que décrite dans la note 5 - Méthodes et règles d'évaluation dans le chapitre 6 du Document de Référence 2014. Les informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels reposent sur une présentation par zone d'implantation géographique des filiales. La mesure de la performance des secteurs opérationnels est basée sur le résultat d'exploitation et les données sectorielles s'entendent avant éliminations intragroupes. La gestion de la trésorerie et du financement étant centralisée au niveau du Groupe, le résultat financier n'est pas alloué par secteur.

Au 1^{er} semestre 2015 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe/ Afrique	Asie/Océanie	Elimination intragroupe	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires externes	102 023	86 617	14 010	-	202 650
Chiffre d'affaires intragroupe	19 303	87 729	135	(107 167)	-
Chiffre d'affaires	121 326	174 346	14 145	(107 167)	202 650
EBITDA courant	15 807	9 202	592	(745)	24 855
Résultat opérationnel courant	12 600	364	426	(745)	12 645
Autres produits et charges opérationnels non courant	(5)	(1 725)	-	-	(1 730)
Quote part de résultat net des entreprises MEE	(2 764)	-	-	-	(2 764)
Résultat opérationnel après quote part MEE	9 830	(1 361)	426	(745)	8 150

Au 1^{er} semestre 2014 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe/ Afrique	Asie/Océanie	Elimination intragroupe	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires externes	63 871	85 205	9 265	-	158 341
Chiffre d'affaires intragroupe	14 877	82 577	83	(97 537)	-
Chiffre d'affaires	78 747	167 782	9 348	(97 537)	158 341
EBITDA courant	10 207	15 762	231	(2 019)	24 181
Résultat opérationnel courant	8 866	7 426	85	(2 019)	14 357
Autres produits et charges opérationnels non courant	(828)	(300)	-	-	(1 128)
Quote part de résultat net des entreprises MEE	95	-	-	-	95
Résultat opérationnel après quote part MEE	8 133	7 126	85	(2 019)	13 324

NOTE 6 AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES

Les autres charges opérationnelles non courantes se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Restructurations	(1 728)	(42)
Croissance externe	(3)	(1 086)
Autres charges opérationnelles non courantes	(1 730)	(1 128)

Le 27 mai 2015, le Groupe a annoncé la réorganisation de son outil industriel dédié à ses activités pharmaceutiques au sein d'une seule et unique unité de production à Reyssouze, en France. La mise en œuvre de ce plan industriel implique la fermeture de l'usine de Palafolls en Espagne, la spécialisation du site de Milan dans la nutraceutique et la centralisation de l'activité pharmaceutique au sein du site de Reyssouze. L'ensemble des coûts encourus dans le cadre de cette réorganisation sont présentés en *Autres charges opérationnelles non courantes* pour un montant de 1,7 million d'euros. Ils comprennent principalement des dépenses liées au plan de licenciement de 34 salariés sur le site de Palafolls en Espagne, à la destruction de stocks, aux coûts de personnel spécifiquement affectés au transfert de l'activité pharmaceutique, ainsi que les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs incorporels dédiés à l'activité pharmaceutique du site de Milan.

Au 30 juin 2014, les charges de croissance externe se rapportaient principalement aux frais d'acquisitions de l'entité VEGETABLE JUICES INC et les charges de restructuration aux réorganisations dans le cadre de l'intégration de la société PEKTOWIN.

NOTE 7 QUOTE PART DE RÉSULTAT DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC et AKER BIOMARINE FINANCING LLC sont les joint-ventures créées en partenariat avec Aker Biomarine Antartic AS. La joint-venture AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC, dont l'usine de production est implantée aux Etats-Unis, permet de combiner le savoir-faire d'Aker Biomarine avec l'expertise de NATUREX dans l'extraction, et garantit un volume d'approvisionnement supérieur en huile de krill. La joint-venture AKER BIOMARINE FINANCING LLC accueille le financement du partenariat. Aker Biomarine Antartic AS et le Groupe détiennent chacun 50 % du capital et des droits de vote des partenariats.

Le montant du résultat mis en équivalence au 30 juin 2015 est une perte de 2 764 milliers d'euros. Après une phase de construction, la joint-venture a débuté son activité sur le second semestre 2014. Elle connaît depuis des difficultés liées à la qualification de l'usine de production et au faible niveau de demande du marché en Oméga 3.

NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Produits financiers	231	129
Intérêts et charges assimilés	(4 002)	(4 058)
Coût de l'endettement financier net	(3 771)	(3 929)
Résultat de change	150	1 163
Autres charges financières	(91)	(71)
Autres produits financiers	196	-
Autres produits et charges financiers	255	1 092

NOTE 9 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement entre la charge d'impôt réelle et théorique se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Résultat net	2 895	7 489
Impôt comptabilisé	(1 739)	(2 999)
Résultat avant impôt	4 634	10 488
Impôt théorique	(1 545)	(3 496)
Impact des taux d'imposition locaux	(244)	647
Impact des déficits fiscaux non activés	(452)	(332)
Impact des différences permanentes	501	181
Impôt comptabilisé	(1 739)	(2 999)

Le taux d'imposition du Groupe sur la période est de 37,5 % contre 28,6 % au premier semestre 2014. Cette variation s'explique principalement par l'impact des différences des taux d'imposition locaux. En particulier, la baisse de la contribution du résultat des filiales Suisse et Anglaises, dont les taux d'imposition sont inférieurs à la moyenne du Groupe, et l'entrée dans le périmètre de consolidation de Vegetable Juices Inc en juin 2014, renforcent la part du résultat réalisé aux Etats Unis, avec un taux d'imposition effectif plus élevé que celui du reste du Groupe.

Les impôts différés actifs sont reconnus compte tenu de leur recouvrabilité. Par manque de perspectives suffisantes à court terme, les impôts différés actifs non reconnus sur le premier semestre 2015 se situent principalement en Espagne pour 0,5 million d'euros.

NOTE 10 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Résultat part du Groupe (en milliers d'euros)	2 895	7 475
Nombre d'actions moyen composant le capital	9 201 151	7 852 945
Résultat par action (en euros)	0,3146	0,9518
Nombre d'actions potentielles dilutives	84 542	424 306
Résultat dilué par action (en euros)	0,3118	0,9416

Au titre de l'exercice 2014, l'assemblée générale a approuvé qu'aucun dividende ne soit versé. En 2014, le dividende versé au titre de l'exercice 2013 était de 0,10 euro par action.

NOTE 11 GOODWILL

La variation des goodwill depuis le 1er janvier 2015 se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2015	Ajustements de Juste Valeur	Entrées de périmètre	Sorties	Ecarts de Change	30/06/2015
Amériques	96 514	958	-	-	7 891	105 363
Europe / Afrique	56 023	-	-	-	3 845	59 867
Asie / Océanie	6 880	-	-	-	401	7 280
Total	159 416	958	-	-	12 137	172 511

La variation de la juste valeur sur la période correspond à la révision du goodwill de Vegetable Juices Inc (cf note 4.1).

Les goodwill font l'objet de tests de dépréciation annuels ou dès l'apparition d'évènements ou circonstances mettant en évidence des indices de perte de valeur. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1^{er} semestre 2015.

NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

12.1 Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles depuis le 1^{er} janvier 2015 se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2015	Autres mouvements	Acquisitions et dotations aux amortissements	Cessions ou mises au rebut	Pertes de valeur	Ecarts de change	30/06/2015
Valeur Brute							
Clientèle	13 821	-	-	-	-	1 097	14 918
Logiciels et autres	12 066	226	448	-	-	371	13 111
Frais de développement	8 092	129	1	-	-	9	8 231
Immobilisations en cours	3 532	(355)	441	-	-	6	3 624
Total des immobilisations incorporelles en valeur brute	37 511	-	890	-	-	1 483	39 884
Amortissements et pertes de valeur							
Clientèle	(2 730)	-	(847)	-	-	(182)	(3 759)
Logiciels et autres	(6 826)	-	(810)	-	-	(94)	(7 730)
Frais de développement	(5 227)	-	(639)	-	(372)	2	(6 236)
Total des amortissements des immobilisations incorporelles	(14 785)	-	(2 297)	-	(372)	(274)	(17 726)
Total des immobilisations incorporelles en valeur nette	22 726	-	(1 407)	-	(372)	1 209	22 157

Les frais de développement du site pharmaceutique de Milan correspondent aux dépenses encourues pour la constitution de l'*European Drug Master Files* ou *EDMF*, documentation contenant des informations sur la qualité et le mode de préparation d'une substance active médicamenteuse, utilisée lors d'une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament. Cette documentation étant en partie attachée au site de production de la substance

active, ces frais de développement ont été dépréciés. Une perte de valeur est comptabilisée en *Autres charges opérationnelles non courantes* pour 372 milliers d'euros.

12.2 Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles depuis le 1^{er} janvier 2015 se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2015	Autres mouvements	Acquisitions et dotations aux amortissements	Cessions ou mises au rebut	Pertes de valeur	Ecart de change	30/06/2015
Valeur Brute							
Terrains, Constructions & Aménagements	134 983	3 545	4 708	-	-	7 246	150 483
Installations techniques matériels et outillages	89 178	1 797	728	(10)	-	4 552	96 246
Autres immobilisations corporelles	15 847	184	465	(143)	-	681	17 034
Immobilisations en cours	16 165	(5 527)	5 096	-	-	565	16 299
Total des immobilisations corporelles en valeur brute	256 172	-	10 997	(153)	-	13 045	280 061
Amortissements et pertes de valeur							
Terrains, Constructions & Aménagements	(44 084)	31	(4 193)	-	(72)	(1 688)	(50 006)
Installations techniques matériels et outillages	(55 642)	(30)	(4 460)	10	-	(2 749)	(62 870)
Autres immobilisations corporelles	(10 456)	(2)	(1 189)	103	-	(510)	(12 054)
Total des amortissements des immobilisations corporelles	(110 182)	-	(9 842)	113	(72)	(4 947)	(124 930)
Total des immobilisations corporelles en valeur nette	145 990	-	1 155	(40)	(72)	8 097	155 131

NOTE 13 CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Le nombre d'action a évolué de la façon suivante au cours du 1^{er} semestre 2015 :

<i>En nombre d'actions</i>	1 ^{er} semestre 2015
Actions composant le capital social au 1 ^{er} janvier 2015	9 196 587
Levées de stock options	24 526
Actions composant le capital social en fin de période	9 221 113
Autodétention en fin de période	(3 970)
Actions en circulation en fin de période	9 217 143
	nombre d'actions
Actions propres détenues au 1 ^{er} janvier 2015	9 461
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	(5 491)
Actions propres détenues au 30 juin 2015	3 970

Les actions ont toutes une valeur nominale de 1,50€. Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Le groupe constitué de FINASUCRE et SGD représente au 30 juin 2015 23,60% du capital de NATUREX SA et 27,17% de ses droits de vote.

Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la Société détenues par le Groupe. Le contrat de liquidité est géré par un prestataire de service d'investissement.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme des investissements de la Société dans une filiale étrangère.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages postérieurs à l'emploi

Le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 79% de l'engagement net du Groupe :

	Total		Régime suisse		Régime polonais		Régime italien		Autres régimes	
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
<i>En milliers d'euros</i>										
Juste valeur des actifs du régime	(20 470)	(17 565)	(20 369)	(17 465)	-	-	-	-	(101)	(100)
Valeur actualisée des engagements	30 117	25 213	28 037	22 937	697	759	613	634	770	883
Déficit (excédent) du régime	9 646	7 648	7 667	5 472	697	759	613	634	669	783

La charge comptabilisée au 30 juin 2015 au titre des avantages au personnel s'élève à 0,5 million d'euros et représente la moitié de la charge annuelle prévisionnelle.

Les engagements du Groupe ont été évalués au 31 décembre 2014 avec l'aide d'actuaire indépendants. Compte tenu de la variation significative des taux d'actualisation entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015, le Groupe a réévalué ses engagements sur la base des calculs réalisés par ses actuaire au 30 juin 2015.

Les taux d'actualisation retenus au 30 juin 2015 sont les suivants :

	30/06/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation (CHF)	0,95%	1,20%
Taux d'actualisation (EUR)	2,15%	1,25%
Taux d'actualisation (PLN)	3,30%	2,35%

NOTE 15 DETTES FINANCIÈRES

15.1 Variation des emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2015	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Ajustement de juste valeur	Transferts à moins d'un an	Ecarts de change	30/06/2015
Part non courante								
Emprunts obligataires convertibles	16 886	91	-	-	-	29	-	17 005
Emprunts et leasing	138 565	1 283	-	(134)	-	(7 838)	4 414	136 290
Autres dettes financières	16 206	77	-	-	-	(2 980)	373	13 677
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total dette financière non courante	171 657	1 452	-	(134)	-	(10 789)	4 787	166 972
Part courante								
Emprunts obligataires convertibles	734	393	-	(763)	-	(29)	-	335
Emprunts et leasing	16 671	5	-	(9 243)	-	7 838	934	16 204
Autres dettes financières	396	50	-	(241)	354	2 980	272	3 811
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	16	11	-	-	-	-	-	28
Sous-total	17 817	458	-	(10 247)	354	10 789	1 207	20 378
Concours bancaires	161	16	-	(165)	-	-	4	16
Sous-total dette financière courante	17 978	475	-	(10 412)	354	10 789	1 211	20 394
Total dette financière brute	189 635	1 926	-	(10 546)	354	-	5 998	187 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 301	20 315	-	(852)	-	-	337	49 102
Total dette financière nette	160 333	(18 389)	-	(9 694)	354	-	5 661	138 265

La dette financière brute s'élève à 187 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 190 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015, la dette financière brute est composée principalement de l'emprunt lié au crédit structuré. Il s'élève à 152 millions d'euros à la clôture et se décompose comme suit :

- 91 millions d'euros concernant la Tranche A1 libellée en euros ;
- 43 millions d'euros concernant la Tranche A2 libellée en dollars (contre-valeur 48 millions de dollars);
- 19 millions d'euros concernant le crédit d'acquisition. Il s'agit d'une Tranche de 45 millions d'euros d'autorisation d'investissements dédiée à la croissance externe. Cette tranche est multidevises, sa contre-valeur au 30 juin 2015 est de 21 millions de dollars.

Les trois tranches sont remboursables par échéances jusqu'au 30 juin 2021.

Les remboursements de la période des emprunts et leasings concernent principalement le crédit structuré (8,5 millions d'euros).

Au second semestre 2014, la société VALENTINE AGRO PRIVATE LTD a souscrit, dans le cadre de la construction d'une nouvelle usine, une ligne de crédit de 190 millions de roupies indiennes. Ce prêt est désormais tiré en totalité au 30 juin 2015, soit 2,7 millions d'euros, il était tiré à hauteur de 1,3 million d'euros au 31 décembre 2014.

15.2 Répartition de la dette par devises exprimée en euros

Au 30 juin 2015, la dette répartie par devises se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	EUR	USD	CHF	Autres
Emprunts obligataires convertibles *	17 340	17 340	-	-	-
Emprunts et leasing*	152 494	88 037	61 740	49	2 669
Autres dettes financières	17 488	9 021	8 464	-	3
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	28	8	20	-	-
Sous-total	187 350	114 406	70 223	49	2 672
Concours bancaires	16	-	-	-	16
Total dette financière au 30 juin 2015	187 367	114 406	70 223	49	2 688
Total dette financière en % au 30 juin 2015		61,1%	37,5%	0,0%	1,4%
Total dette financière au 31 décembre 2014	189 635	119 630	68 498	37	1 471
Total dette financière en % au 31 décembre 2014		63,1%	36,1%	0,0%	0,8%

* Dont intérêts courus non échus

Les emprunts et leasing libellés en dollars correspondent principalement à la tranche A2 de la nouvelle convention de crédit structuré (43 millions d'euros) et le crédit d'acquisition (19 millions d'euros).

Les emprunts et leasing libellés en autres devises correspondent à la ligne de crédit de VALENTINE AGRO PRIVATE LTD libellée en roupies indiennes.

Les autres dettes libellées en dollars sont principalement les dettes sur les participations ne donnant pas le contrôle de NATUREX DBS LLC (3 millions d'euros) et de CHILE BOTANICS S.A. (4 millions d'euros).

15.3 Répartition de la dette à taux fixe et taux variable

Au 30 juin 2015, la répartition de la dette entre taux fixe et taux variable, après couverture, est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles *	17 340	17 340	-
Emprunts et leasing*	152 494	75 570	76 924
Autres dettes financières	17 488	8 545	8 943
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	28	28	-
Sous-total	187 350	101 483	85 868
Concours bancaires	16	-	16
Total dette financière au 30 juin 2015	187 367	101 483	85 884
Total dette financière en % au 30 juin 2015		54,2%	45,8%
Total dette financière au 31 décembre 2014	189 635	100 724	88 911
Total dette financière en % au 31 décembre 2014		53,1%	46,9%

* Dont intérêts courus non échus

Les dettes financières au titre de la convention de crédit structuré sont intégralement à taux variable. Au 30 juin 2015, ces dettes à taux variable sont en partie couvertes par des swaps à taux fixe.

15.4 Lignes de crédits

Le Groupe Naturex, dans le cadre de sa convention de crédit structuré, possède plusieurs autorisations d'investissement et de financement :

- une ligne d'autorisation à court terme :
 - Une tranche multidevises de 50 millions d'euros dédiée au financement d'une partie du besoin en fonds de roulement du Groupe, non utilisée au 30 juin 2015.
- Des lignes d'investissement « Capex » :
 - Une tranche de 45 millions d'euros d'autorisations d'investissements dédiée à la croissance externe. Cette tranche est multidevises et utilisée à hauteur de 20 millions d'euros au 30 juin 2015 (contre-valeur 22 millions de dollars) ;
 - Une tranche de 35 millions d'euros d'autorisations d'investissements (« Capex »), non utilisée au 30 juin 2015.

NATUREX INC dispose également d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, non utilisée au 30 juin 2015.

15.5 Ratios bancaires

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect des covenants bancaires sur des bases semestrielles. Au 30 juin 2015, ces ratios sont respectés.

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés souscrits par le Groupe se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Juste valeur au 30/06/2015		Juste valeur au 31/12/2014	
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Dérivés Actif	Dérivés Passif
Instruments dérivés de taux				
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	(1 746)	-	(2 261)
Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-
Instruments dérivés de change				
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	196	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-
Total des instruments dérivés	196	(1 746)	-	(2 261)

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments dérivés de taux ont été souscrits par le Groupe dans le but de diminuer son exposition au risque de taux. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture, et sont tels que décrits dans la note 5 - Méthodes et règles d'évaluation dans le chapitre 6 du Document de Référence 2014. Par conséquent, leurs variations de juste valeur entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015 sont comptabilisées parmi les Autres éléments du résultat global.

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments dérivés de change ont été souscrits par le Groupe afin de diminuer son exposition au risque de change, et plus particulièrement à la variation du cours du franc suisse. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat en *Autres produits et charges financiers*.

Leur juste valeur est évaluée selon la technique des comparables de marché et repose sur des cotations de courtiers (juste valeur de niveau 2).

NOTE 17 PROVISIONS COURANTES

La variation des provisions courantes depuis le 1^{er} janvier 2015 se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2015	Autres mouvements	Entrées de périmètre et ajustements de juste valeur	Constituées	Consommées	Ecart de change	30/06/2015
Autres provisions	529	-	-	964	(22)	(1)	1 471
Total provisions	529	-	-	964	(22)	(1)	1 471

La provision pour coûts de restructuration relative à la fermeture du site de Palafolls, constituée au cours du premier semestre 2015, s'élève à 0,9 million d'euros au 30 juin 2015. Les autres provisions courantes concernent principalement des provisions pour litiges de personnel.

NOTE 18 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Aucune évolution significative de la gestion des risques de crédit, de liquidité, de change ou de taux n'est à noter depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2014.

NOTE 19 PARTIES LIÉES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

19.1 Parties liées

Entre le 2 janvier et le 10 avril 2015 l'actionnaire SGD a procédé à l'acquisition de 70 050 actions Naturex, portant ainsi sa participation à 2 134 669 actions, soit 23,15% du capital Naturex.

En date du 10 avril 2015 Mr Olivier RIGAUD, administrateur Naturex, a procédé à l'acquisition de 450 actions Naturex ; en date du 30 Juin 2015 Mr RIGAUD ne possède que cette participation dans le capital de NATUREX.

Il n'existe pas d'autres nouvelles transactions significatives avec les parties liées autres que celles mentionnées dans le document de référence 2014.

19.2 Engagements hors bilan

Engagements reçus	30/06/2015	31/12/2014
<i>En milliers d'euros</i>		
Engagements liés au financement du groupe		
Lignes de crédit disponibles	116 594	118 818

Engagements donnés	30/06/2015	31/12/2014
<i>En milliers d'euros</i>		
Engagements liés au financement du groupe		
Garanties des engagements des parties liées	6 092	6 026
Nantissement des titres et/ou fonds de commerce dans le cadre de la convention de crédit structuré	-	-
Engagements liés à l'activité du groupe		
Caution au profit des douanes	1 620	1 474
Caution au profit de fournisseurs	63	63
Engagement au profit de la Fondation Naturex et autres œuvres	223	178

NOTE 20 EVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun évènement post clôture susceptible d'impacter significativement les comptes semestriels 2015 n'est survenu depuis la date de clôture du semestre le 30 juin 2015.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2015

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Naturex S.A, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 15 septembre 2015

KPMG S.A.

Jean Gatinaud

Lyon, le 15 septembre 2015

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean